

Semaine du 28 novembre au 2 décembre 2022

AGRICULTURE– Conseil Agriculture et Pêche : échange de vues sur la communication de la Commission européenne relative aux engrais

Lors du Conseil Agriculture et Pêche du 21 novembre 2022, la Commission européenne et les Etats membres ont échangé sur la récente communication de la Commission relative aux engrais, intitulée « Garantir la disponibilité et le caractère abordable des engrais ».

Cette communication, publiée le 9 novembre 2022, vise à soutenir les agriculteurs et le secteur des engrais en général. Un mécanisme temporaire de crise adopté le 23 mars 2022 permet aux Etats membres de bénéficier d'une plus grande flexibilité des règles en matière d'aides d'Etat pour soutenir l'économie dans le contexte de guerre en Ukraine. Ce dispositif, qui a été prolongé et renforcé le 28 octobre, prévoit désormais de nouveaux plafonds d'aides d'Etat pouvant aller jusqu'à 250 000 euros pour les agriculteurs et les pêcheurs et jusqu'à 2 millions pour les autres entreprises.

La Commission européenne propose un outil d'amélioration de la transparence du secteur, via un nouvel observatoire du marché pour les engrais devant être mis en place en 2023 et qui permettra un meilleur partage des données.

Le Conseil Agriculture et Pêche a été l'occasion pour le Commissaire européen à l'agriculture, Janusz Wojciechowski, de présenter les autres sources de financements qui pourront être mobilisées, telles que la contribution de solidarité, le paquet énergie ou encore le fond pour la reprise et la résilience. Il a également indiqué que la réserve de crise agricole pourrait être utilisée si cela s'avérait nécessaire.

Le Commissaire a également souligné la nécessaire montée en puissance des investissements dans l'ammoniac vert produit à partir d'énergie renouvelable. A ce titre, le Commissaire a souligné l'importance de la recherche et de l'innovation pour garantir la disponibilité des engrais. En ce sens, 180 millions d'euros ont été investis dans des projets d'engrais alternatifs basés d'origine biologique, au titre d'Horizon Europe.

En outre, il faut selon le Commissaire accompagner les agriculteurs vers des systèmes agricoles plus sobres en intrants et optimiser les différentes sources d'engrais organiques, tant d'origine agricole que non agricole.

Au cours de l'échange de vues, la France, représentée par le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau, a de son côté insisté sur le fait qu'à court terme l'enjeu principal consiste à garantir la disponibilité des engrais pour les agriculteurs pour la campagne 2023.

A moyen et long termes, l'objectif est de renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne vis-à-vis des engrais minéraux. Le ministre de l'Agriculture estime en effet qu'il est nécessaire d'investir dans l'industrie des engrais avec des financements autres que ceux de la Politique Agricole Commune, pour l'accompagner dans le développement d'une production plus durable.

Enfin, la France enjoint la Commission européenne à encourager le recours au engrais organiques dans le strict respect de la directive 91/676/EEC, ou Directive Nitrate, qui encadre l'utilisation des engrais afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates .

Vous pouvez retrouver notre dernière brève concernant cette communication [ici](#) et la communication en elle-même à ce lien : [Communication : Garantir la disponibilité et le caractère abordable des engrais](#)

PÊCHE – Présentation de la future initiative de la Commission européenne sur la transition énergétique de la flotte de pêche et du secteur aquacole de l'UE

Les ministres de l'Agriculture européens se sont réunis lors du Conseil « Agriculture et Pêche » du 21 novembre 2022. A cette occasion, le Commissaire européen à l'Environnement, aux Affaires maritimes et à la Pêche Virginijus Sinkevičius a présenté la future initiative de la Commission européenne portant sur la « transition énergétique de la flotte de pêche et du secteur aquacole de l'Union européenne ».

En effet, le secteur de la pêche est confronté aujourd'hui à de nombreuses difficultés, notamment dues à la guerre en Ukraine qui a entraîné une hausse du prix des combustibles. Des mesures sectorielles et un encadrement temporaire de crise pour les mesures d'aide d'Etat ont été mises en place ; toutefois la Commission européenne souhaite aller plus loin en prévoyant des mesures structurelles pour assurer la transition de la flotte de pêche européenne qui demeure très dépendante des combustibles fossiles.

Le projet sur lequel la Commission européenne travaille a donc pour objectif d'adopter une stratégie de moyen et long termes, axée sur l'utilisation des technologies les plus efficaces et innovantes, visant à permettre une transition vers un secteur de la pêche plus résilient et neutre en carbone.

L'initiative s'articulera autour de quatre mesures : assurer un engagement fort des parties prenantes ; résoudre les failles qui existent encore en matière d'innovation et de technologies ; garantir suffisamment de financements ; assurer une main d'œuvre qualifiée pour cette transition verte.

Lors de l'échange de vues avec les ministres des Etats membres, le Secrétaire d'Etat français chargé de la mer M. Hervé Berville a rappelé que la crise énergétique démontre que la modernisation de la flotte de pêche est urgente et indispensable, notamment pour les Outre-mer : « *Cela est exacerbé dans nos territoires ultramarins : la France a besoin là d'une transition énergétique car cela permettra de développer le tissu économique local et de lutter contre la pêche illégale.* »

Cette initiative de la Commission européenne doit être selon le Secrétaire d'Etat l'occasion « *d'ouvrir le débat sur les freins réglementaires de la Politique Commune de la Pêche et de mettre en place les conditions ambitieuses d'un véritable choc de décarbonisation.* »

La Commission européenne publiera son texte au premier trimestre 2023. Un appel à contribution sur cette initiative est ouvert jusqu'au 5 décembre 2022, que vous pouvez consulter en cliquant [ici](#).

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 28 novembre au 2 décembre 2022

	Conseil de l'UE / Conseil européen	Parlement européen	Commission européenne
Lundi 28/11		<u>Commission de l'Agriculture</u> Échange de vues sur le projet de règlement sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques	
Mardi 29/11		<u>Commission de l'Agriculture</u> Echange de vues sur la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l'agriculture de l'UE Présentation du projet de rapport pour avis sur la communication de la Commission européenne sur les régions ultrapériphériques (Gabriel Mato)	
Mercredi 30/11		<u>Commission du développement régional</u>	<u>Réunion hebdomadaire du Collège des commissaires</u>

		<p><i>Présentation du projet de rapport sur la communication de la Commission européenne sur les régions ultrapériphériques (Alvaro Amaro)</i></p> <p><i><u>Commission de la pêche</u></i></p> <p><i>Débat à huis clos sur la pêche INN et les pays non-coopérants</i></p>	<p><i>Paquet 'Économie circulaire II'</i></p>
<p><i>Jeudi 01/12</i></p>		<p><i><u>Commission de la pêche</u></i></p> <p><i>Échange de vues avec le Commissaire à l'environnement, aux océans et à la pêche</i></p> <p><i><u>Commission du Commerce International</u></i></p> <p><i>Echanges de vues sur la mise en œuvre du volet commercial des accords UE-pays d'Amérique centrale et UE-pays andins</i></p> <p><i>Compte-rendu des négociations en cours</i></p>	
<p><i>Vendredi 02/12</i></p>			